

REGLEMENT DE COPROPRIETE

Propriété dite : *Salam Ain Zerka*

Titre : 149 817/31



REGLEMENT DE COPROPRIETE

***Concernant**

Les immeubles en copropriété dénommé *Salam Ain Zerka T.F N° 149 817/31*,
Situé au Province de Tiznit C.T Tiznit- Tiznit Centre.

***Preamble**

*Société Al Omrane Souss Massa Représentée par son Directeur Général
Mr HICHAM EL FALEH*

Etant dans l'intention de diviser les immeubles édifiés sur la propriété dite :
Salam Ain Zerka . Objet du *TF 149 817/31* d'une superficie de **4468m²**.

A établi conformément aux dispositions de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis, telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, le présent règlement de copropriété qui vise, à régler les rapports de bon voisinage et à définir les droits et charges respectifs des copropriétaires, d'une part, et à pourvoir à la bonne administration et jouissance de l'ensemble de l'immeuble, d'autre part.

Le présent règlement s'impose aux différents copropriétaires, leurs ayants droit (héritiers), et leurs ayants cause : (cessionnaires, locataires ou occupants).

Dans chaque contrat de vente, dans les cessions sous toutes leurs formes, et dans chaque acte de location ou bail, il sera spécifié que le nouvel occupant ou propriétaire s'oblige à l'exécution pleine et entière des clauses, charges et conditions du présent règlement.

En plus du préambule, le présent règlement comporte :

- I – la description sommaire de l'immeuble et la division par partie et par niveau.*
- II – le tableau de répartition des parties privatives et des parties communes.*
- III – les règles de copropriété découlant des dispositions de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.*



I – DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DE LA DIVISION PAR NIVEAU ET PAR PARTIE

*Description de l'immeuble

L'immeuble objet du présent règlement est délimité comme suit:

-AU NORD	: Rue de Lotissement de 20m et T3598/31
-A L'EST	: Rue de Lotissement de 25m TF 3598/31
-A L'OUEST	: Rue de Lotissement de 12m et T3598/31
-AU SUD	: Rue de Lotissement de 14m et T 3598/31

La construction édifiée sur la propriété se compose de:

- Rez-de-chaussée
- 1^{er} étage
- 2^{ème} étage
- Terrasse Accessible

D'une hauteur totale de 10.60m comptée à partir de la côte du seuil.

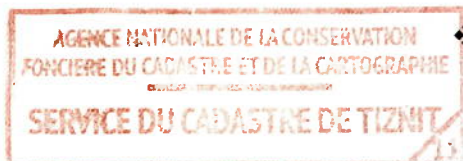
II – DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DE LA DIVISION PAR NIVEAU ET PAR PARTIE

❖ Division par partie

La résidence est composée de quatorze Immeubles : de l'Immeuble 1 à l'Immeuble 14.
Elle est constituée de 14 Commerces et 129 Appartements.

La Résidence est divisée en « 212 » parties, dont « 143 » privatives et « 69 » communes détaillées comme suit :

II – DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE ET DE LA DIVISION PAR NIVEAU ET PAR PARTIE



❖ Division par partie

IMMEUBLE 1

L'immeuble est divisé en « 16 » parties, dont « 12 » privatives et « 4 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 219 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 2.80, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 1 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 2 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 3 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 4 : de 42 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 5 : de 20m² de surface, formée par : Entrée, hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 6 : de 28m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de **222 m²** ayant pour côtes : de la côte 3.10 à la côte 5.90, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 7 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 8 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 9 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 10 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 5 : de 15m² de surface, formée par : hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 11 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 6 : de 26m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **222 m²** ayant pour côtes : de la côte 6.20 à la côte 9.00, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 12 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 13 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 14 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 15 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 5 : de 15m² de surface, formée par : hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 11 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 6 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 222 m² ayant pour côtes : A partir de la Côte 9.30, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 16 : de 185m² de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 5 : de 9m² de surface, formée par : Cage d'escaliers

Partie commune n° 11 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 6 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 2

L'immeuble est divisé en « 16 » parties, dont « 12 » privatives et « 4 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 219 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 2.80, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 17 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 18 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 19 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 20 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 21 : de 21m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 22 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 222 m² ayant pour côtes : de la côte 3.10 à la côte 5.90, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 23 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 24 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 25 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 26 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 21 : de 16m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 27 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 22 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 222 m² ayant pour côtes : de la côte 6.20 à la côte 9.00, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 28 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 29 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 30 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 31 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 21 : de 16m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 27 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 22 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 222 m² ayant pour côtes : A partir de la Côte 9.30, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 32 : de 187m² de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 21 : de 8m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 27 : de 4m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 22 : de 23m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines



IMMEUBLE 3

L'immeuble est divisé en « 13 » parties, dont « 9 » privatives et « 4 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de **164 m²** ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 2.80, il est divisé en 3 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 33 : de 42 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 34 : de 42 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 35 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 36 : de 14m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 37 : de 22m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de **166 m²** ayant pour côtes : de la côte 3.10 à la côte 5.90, il est divisé en 3 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 38 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 39 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 40 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 36 : de 11m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 41 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 37 : de 21m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **166 m²** ayant pour côtes : de la côte 6.20 à la côte 9.00, il est divisé en 3 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 42 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 43 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 44 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 36 : de 11m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 41 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 37 : de 21m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 166 m² ayant pour côtes : A partir de la Côte 9.30, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 45 : de 134m² de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 36 : de 9m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 41 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 37 : de 20m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 4

L'immeuble est divisé en « 11 » parties, dont « 6 » privatives et « 5 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 154 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 4.10, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 46 : de 42 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 47 : de 38 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie commune n° 48 : de 50m² de surface, formée par : Servitude d'Arcade

Partie commune n° 49 : de 11m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 50 : de 13m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 153 m² ayant pour côtes : de la côte 4.40 à la côte 7.20, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 51 : de 60 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 52 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 49 : de 15m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 53 : de 14m² de surface, formée par : Terrasse inaccessible

Partie commune n° 50 : de 18m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **137 m²** ayant pour côtes : de la côte 7.50 à la côte 10.30, il est divisé en 2 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 54 : de 60 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 55 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 49 : de 15m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 50 : de 16m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

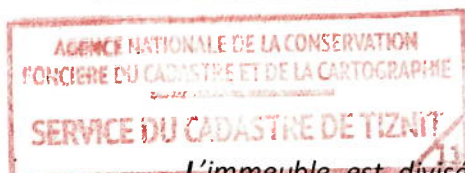
Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **137 m²** ayant pour côtes : A partir de la Côte 10.60, il est divisé en 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 56 : de 108m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 49 : de 12m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 50 : de 17m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines



IMMEUBLE 5

L'immeuble est divisé en « 18 » parties, dont « 12 » privatives et « 6 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de **257 m²** ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 4.10, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 57 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 58 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

**Partie privative n° 59 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

**Partie privative n° 60 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

Partie commune n° 61 : de 48m² de surface, formée par : Servitude d'arcades

Partie commune n° 62 : de 22m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 63 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de **256 m²** ayant pour côtes : de la côte 4.40 à la côte 7.20, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 64 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

**Partie privative n° 65 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

**Partie privative n° 66 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

**Partie privative n° 67 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

Partie commune n° 62 : de 17m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 68 : de 20m² de surface, formée par : Terrasse inaccessible

Partie commune n° 69 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 63 : de 30m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **232 m²** ayant pour côtes : de la côte 7.50 à la côte 10.30, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

**Partie privative n° 70 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

**Partie privative n° 71 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

**Partie privative n° 72 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B**

Partie privative n° 73 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 62 : de 17m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 69 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 63 : de 26m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **232 m²** ayant pour côtes : A partir de la Côte 10.60, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 74 : de 192m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 62 : de 11m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 69 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 63 : de 27m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 6

L'immeuble est divisé en « 18 » parties, dont « 12 » privatives et « 6 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de **254 m²** ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 4.10, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 75 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 76 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 77 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 78 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 79 : de 47m² de surface, formée par : Servitude d'arcades

Partie commune n° 80 : de 20m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 81 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines



Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de **256 m²** ayant pour côtes : de la côte 4.40 à la côte 7.20, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 82 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 83 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 84 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 85 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 80 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 86 : de 21m² de surface, formée par : Terrasse inaccessible

Partie commune n° 87 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 81 : de 31m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **231 m²** ayant pour côtes : de la côte 7.50 à la côte 10.30, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 88 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 89 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 90 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 91 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

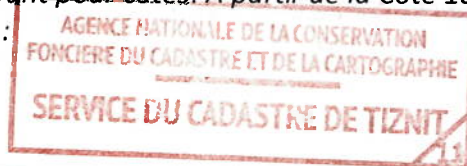
Partie commune n° 80 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 87 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 81 : de 27m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **231 m²** ayant pour côtes: A partir de la Côte 10.60, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :



Partie commune n° 92: de 194m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 80: de 10m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 87: de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 81: de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 7

L'immeuble est divisé en « 12 » parties, dont « 8 » privatives et « 4 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 163 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 4.10, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 93 : de 27 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 94 : de 31 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie commune n° 95 : de 69m² de surface, formée par : Servitude d'arcades

Partie commune n° 96 : de 21m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 97 : de 15m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 176 m² ayant pour côtes : de la côte 4.40 à la côte 7.20, il est divisé en 3 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 98 : de 55 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 99 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 100 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 96 : de 12m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 97 : de 19m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 176 m² ayant pour côtes : de la côte 7.50 à la côte 10.30, il est divisé en 3 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :



Partie privative n° 101 : de **55** m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 102 : de **46** m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 103 : de **44** m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 96 : de **12**m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 97 : de **19**m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **176** m² ayant pour côtes : A partir de la Côte 10.60, il est divisé en 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 104 : de **146**m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 96 : de **12**m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 97 : de **18**m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 8

L'immeuble est divisé en « 18 » parties, dont « 12 » privatives et « 6 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de **253** m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 4.10, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 105 : de **36** m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 106 : de **37** m² de surface, formée par : Commerce et W.C

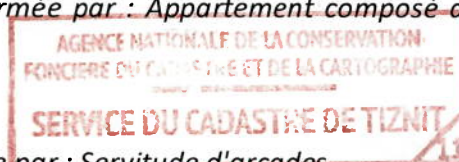
Partie privative n° 107 : de **44** m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 108 : de **44** m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 109 : de **48**m² de surface, formée par : Servitude d'arcades

Partie commune n° 110 : de **20**m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 111 : de **24**m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines



Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de **256 m²** ayant pour côtes : de la côte 4.40 à la côte 7.20, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 112 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 113 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 114 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 115 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 110 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 116 : de 21m² de surface, formée par : Terrasse Inaccessible

Partie commune n° 117 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 111 : de 31m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **230 m²** ayant pour côtes : de la côte 7.50 à la côte 10.30, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 118 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 119 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 120 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 121 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 110 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 117 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 111 : de 26m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **230 m²** ayant pour côtes : A partir de la Côte 10.60, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :



Partie commune n° 122 : de 194m² de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 110 : de 10m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 117 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 111 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 9

L'immeuble est divisé en « 18 » parties, dont « 12 » privatives et « 6 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 253 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 4.10, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 123 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 124 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 125 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 126 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 127 : de 47m² de surface, formée par : Servitude d'arcades

Partie commune n° 128 : de 20m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 129 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 256 m² ayant pour côtes : de la côte 4.40 à la côte 7.20, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 130 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement

Partie privative n° 131 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement

Partie privative n° 132 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement

Partie privative n° 133 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement

Partie commune n° 128 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 134 : de 21m² de surface, formée par : Terrasse inaccessible

Partie commune n° 135 : de 2m² de surface, formée par : Vide

Partie commune n° 129 : de 31m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **230 m²** ayant pour côtes : de la côte 7.50 à la côte 10.30, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 136 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 137 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 138 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 139 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 128 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 135 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 129 : de 26m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

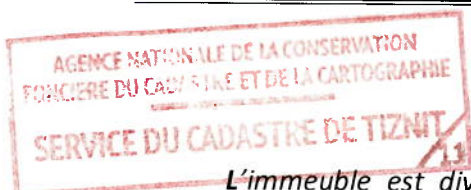
La Terrasse couvrant une surface globale de **230 m²** ayant pour côtes : A partir de la Côte 10.60, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 140 : de 194m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 128 : de 10m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 135 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 129 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

**IMMEUBLE 10**

L'immeuble est divisé en « 18 » parties, dont « 12 » privatives et « 6 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de **254 m²**, ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 4.10, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 141 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 142 : de 37 m² de surface, formée par : Commerce et W.C

Partie privative n° 143 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 144 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 145 : de 47m² de surface, formée par : Servitude d'arcades

Partie commune n° 146 : de 20m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 147 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 256 m², ayant pour côtes : de la côte 4.40 à la côte 7.20, il est divisé en 4 Parties privatives et 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 148 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 149 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 150 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 151 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 146 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 152 : de 21m² de surface, formée par : Terrasse inaccessible

Partie commune n° 153 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 147 : de 31m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 230 m², ayant pour côtes : de la côte 7.50 à la côte 10.30, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 154 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 155 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 156 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 157 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 146 : de 18m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 153 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 147 : de 26m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **230 m²**, ayant pour côtes : A partir de la Côte 10.60, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 158 : de 194m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 146 : de 10m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 153 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 147 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 11

L'immeuble est divisé en « **16** » parties, dont « **12** » privatives et « **4** » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de **219 m²** ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 2.80, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 159 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 160 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 161 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 162 : de 43 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 163 : de 20m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 164 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de **222 m²** ayant pour côtes : de la côte 3.10 à la côte 5.90, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 165 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 166 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisiné, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 167 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 168 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 163 : de 15m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 169 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 164 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **222 m²** ayant pour côtes : de la côte 6.20 à la côte 9.00, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 170 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 171 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 172 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 173 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 163 : de 15m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 169 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 164 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **222 m²** ayant pour côtes : A partir de la Côte 9.30, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 174 : de 188m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 163 : de 8m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 169 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 164 : de 23m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 12

L'immeuble est divisé en « 10 » parties, dont « 6 » privatives et « 4 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de **118 m²**, ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 2.80, il est divisé en 2 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 175 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 176 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 177 : de 15m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 178 : de 15m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de **119 m²**, ayant pour côtes : de la côte 3.10 à la côte 5.90, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 179 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 180 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 177 : de 12m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 181 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 178 : de 15m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de **119 m²**, ayant pour côtes : de la côte 6.20 à la côte 9.00, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 182 : de 44 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 183 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 177 : de 12m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 181 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 178 : de 15m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 119 m², ayant pour côtes : A partir de la Côte 9.30, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 184 : de 94m² de surface, formée par : Terrasse accessible

Partie commune n° 177 : de 9m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 181 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 178 : de 13m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 13

L'immeuble est divisé en « 16 » parties, dont « 12 » privatives et « 4 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 229 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 2.80, il est divisé en 4 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 185 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 186 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 187 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

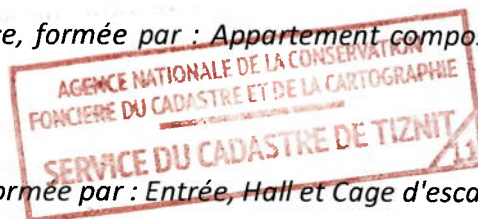
Partie privative n° 188 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 189 : de 20m² de surface, formée par : Entrée, Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 190 : de 27m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 232 m² ayant pour côtes : de la côte 3.10 à la côte 5.90, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :



Partie privative n° 191 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 192 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 193 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 194 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 189 : de 16m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 195 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 190 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 232 m² ayant pour côtes : de la côte 6.20 à la côte 9.00, il est divisé en 4 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 196 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 197 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 198 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 199 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de :
2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 189 : de 16m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 195 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 190 : de 25m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de 234 m² ayant pour côtes : A partir de la Côte 9.30, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 200 : de 198m² de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 189 : de 9m² de surface, formée par : Hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 195 : de 3m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 190 : de 24m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

IMMEUBLE 14

L'immeuble est divisé en « 10 » parties, dont « 6 » privatives et « 4 » communes détaillées comme suit :

Rez de chaussée

Le Rez de chaussée couvrant une surface globale de 121 m² ayant pour côtes : de la côte 0.00 à la côte 2.80, il est divisé en 2 Parties privatives et 2 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 201 : de 45 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 202 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 203 : de 14m² de surface, formée par : Entrée, hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 204 : de 16m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Premier Etage

Le Premier Etage couvrant une surface globale de 123 m² ayant pour côtes : de la côte 3.10 à la côte 5.90, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 205 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 206 : de 46 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 203 : de 12m² de surface, formée par : hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 207 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 204 : de 16m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

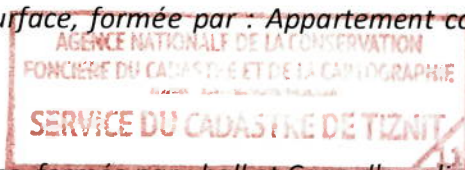
Deuxième Etage

Le Deuxième Etage couvrant une surface globale de 123 m² ayant pour côtes : de la côte 6.20 à la côte 9.00, il est divisé en 2 Parties privatives et 3 Parties communes décrites comme suit :

Partie privative n° 208 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie privative n° 209 : de 47 m² de surface, formée par : Appartement composé de : 2 Chambres, Salon, Cuisine, Couloir et S.D.B

Partie commune n° 203 : de 12m² de surface, formée par : hall et Cage d'escaliers



Partie commune n° 207 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 204 : de 15m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

Terrasse

La Terrasse couvrant une surface globale de **124 m²** ayant pour côtes : A partir de la Côte 9.30, il est divisé en 4 Parties communes décrites comme suit :

Partie commune n° 210 : de 99m² de surface, formée par : Terrasse Accessible

Partie commune n° 203 : de 9m² de surface, formée par : hall et Cage d'escaliers

Partie commune n° 207 : de 2m² de surface, formée par : vide

Partie commune n° 204 : de 14m² de surface, formée par : Murs, Piliers, Gaines

III- Les parties communes à l'ensemble de groupe d'habitation sont détaillées comme suit :

Rez-de-chaussée :

Partie Commune N° : 211 de 1591m² de surface représentant Passage

Premier Etage :

Partie Commune N° : 212 de 1553 m² de surface représentant le vides.

Deuxième Etage :

Partie Commune N° : 212 de 1696m² de surface représentant le vides.

Terrasse :

Partie Commune N° : 212 de 1693m² de surface représentant le vides.

IV- Tableau de répartition des parties privatives et des parties communes

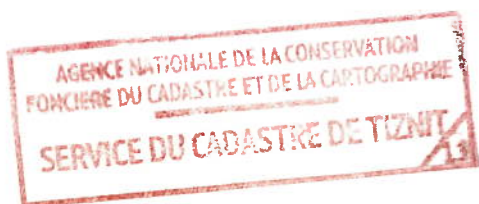


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App1		1		Appartement	rez de chaussée	43	43	17.84	815	30.11	67	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App2		2		Appartement		43	43	17.84	815	30.11	67	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App3		3		Appartement		43	43	17.84	815	30.11	67	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App4		4		Appartement		42	42	17.41	795	29.41	66	
Salam Ain Zerka	149 817/31	5		Entrée, hall et Cage d'escaliers	20	20						
		6		Murs, Piliers, Gains	28	28						
		Total immeuble :				219	219	70.93	3240	119.74	267	
Pour Mémoire												
		Total des rez de chaussées des autres immeubles :				2658	2658					
			211	Passage		1591	1591					
		Total du Titre :				4468	4468					
1er étage : de la côte 3.10 à la côte 5.90												
Opération Salam Ilot1 Imm1 App101		7		Appartement	1er étage	44	44	18.25	833	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App102		8		Appartement		46	46	19.08	871	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App103		9		Appartement		43	43	17.84	815	30.11	67	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App104		10		Appartement		45	45	18.66	852	31.52	71	
Salam Ain Zerka	149 817/31	5		hall et Cage d'escaliers	15	15						
		11		vide	3	3						



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31		6	Murs, Piliers, Gaines	Ch n p s	26	26	222	73,83	3371	124,67	279
Total immeuble :												
Pour Mémoire												
Total des 1er étages des autres immeubles :												
		212		Vides		1553		2693				
Total du Titre :												
2eme étage : de la côte 6.20 à la côte 9.00												
Opération Salam Ilot1 Imm1 App201		12		Appartement		44	44	18,25	833	30,82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App202		13		Appartement		46	46	19,08	871	32,22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App203		14		Appartement		44	44	18,25	833	30,82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm1 App204		15		Appartement		45	45	18,66	852	31,52	71	
Salam Ain Zerka 149 817/31		5		hall et Cage d'escaliers		15	15					
		11		vide		3	3					
		6		Murs, Piliers, Gaines		25	25					
Total immeuble :												
Pour Mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :												
		212		Vides		1696		2550				
Total du Titre :												

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 1)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Salam Ain Zerka	149 817/31	16	5	Terrasse Accessible	terrasse		185	185					
				11			Cage d'escaliers	9	9				
							vide	3	3				
				6			Murs, Piliers, Gâines	25	25				
Total immeuble :							222	222	219	10000			
terrasse : A partir de la Côte 9.30													
Pour Mémoire													
Total des terrasses des autres immeubles :							2553	2553					
		212		Vides			1693	1693					
Total du Titre :							4468	4468					



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 2.80													
Opération Salam Ilot1 Imm2 App5		17		Appartement	rez de chaussée	43	43	17.73	809	30.11	67		
Opération Salam Ilot1 Imm2 App6		18		Appartement		43	43	17.73	809	30.11	67		
Opération Salam Ilot1 Imm2 App7		19		Appartement		44	44	18.15	829	30.82	69		
Opération Salam Ilot1 Imm2 App8		20		Appartement		43	43	17.73	809	30.11	67		
Salam Ain Zerka	149 817/31	21		Entrée, Hall et Cage d'escaliers		21	21						
		22		Murs, Piliers, Gaines		25	25						
		Total immeuble :					219	219	71,34	3256	121,15	270	
Pour Mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :													
		211		Passage		2658	2658						
		Total du Titre :				4468	4468						
1er étage : de la côte 3.10 à la côte 5.90													
Opération Salam Ilot1 Imm2 App105		23		Appartement	1er étage	44	44	18.15	829	30.82	69		
Opération Salam Ilot1 Imm2 App106		24		Appartement		46	46	18.97	866	32.22	72		
Opération Salam Ilot1 Imm2 App107		25		Appartement		44	44	18.15	829	30.82	69		
Opération Salam Ilot1 Imm2 App108		26		Appartement		45	45	18.56	848	31.52	71		
Salam Ain Zerka	149 817/31	21		Hall et Cage d'escaliers	16	16							
		27		vide	3	3							

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)			IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
Salam Ain Zerka	149 817/31		22	Murs, Piliers, Gains	Ch n p	24	24	222	222	73,83	3372	125,38	281	
Total immeuble :														
Pour Mémoire														
Total des 1er étages des autres immeubles :														
		212		Vides		1553		2693						
Total du Titre :														
4468														
Zeme étage : de la côte 6.20 à la côte 9.00														
Opération Salam Ilot1 Imm2 App205		28		Appartement		44	44	44	44	18.15	829	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm2 App206		29		Appartement		46	46	46	46	18.97	866	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm2 App207		30		Appartement		44	44	44	44	18.15	829	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm2 App208		31		Appartement		45	45	45	45	18.56	848	31.52	71	
Salam Ain Zerka	149 817/31		21	Hall et Cage d'escaliers		16	16	16	16					
			27	Vide		3	3	3	3					
			22	Murs, Piliers, Gains		24	24	24	24	24				
Total immeuble :														
222														
Pour Mémoire														
Total des 2eme étages des autres immeubles :														
		212		Vides		1696		2550						
Total du Titre :														
4468														



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 2)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31	32		Terrasse Accessible	terrasse	187	187					
		21		Hall et Cage d'escaliers		8	8					
		27		vide		4	4					
		22		Murs, Piliers, Gains		23	23					
		Total immeuble :				222	222	219	10000			
Pour Mémoire												
		Total des terrasses des autres immeubles :				2553	2553					
			212	Vides		1693	1693					
		Total du Titre :				4468	4468					



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 3)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)			IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Opération Salam Ilot1 Imm3 App9 Opération Salam Ilot1 Imm3 App10 Opération Salam Ilot1 Imm3 App11	149 817/31	33		Appartement	rez de chaussée	42	42	17.67	1077	29.41	66		
				Appartement		42	42	17.67	1077	29.41	66		
				Appartement		44	44	18.50	1128	30.82	69		
Salam Ain Zerka	149 817/31			Entrée, Hall et Cage d'escaliers		14	14						
				Murs, Piliers, Gains		22	22						
Total immeuble :						164	164	53,84	3282	89,64	201		
Pour Mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						2713	2713						
						1591	1591						
Total du Titre :						4468	4468						
1er étage : de la côte 3.10 à la côte 5.90													
Opération Salam Ilot1 Imm3 App109 Opération Salam Ilot1 Imm3 App110 Opération Salam Ilot1 Imm3 App111	149 817/31	38		Appartement	1er étage	43	43	18.08	1103	30.11	67		
				Appartement		44	44	18.50	1128	30.82	69		
				Appartement		44	44	18.50	1128	30.82	69		
Salam Ain Zerka	149 817/31			Hall et Cage d'escaliers		11	11						
				vide		3	3						
				Murs, Piliers, Gains		21	21						
Total immeuble :						166	166	55,08	3359	91,75	205		
Pour Mémoire													
Total des 1er étages des autres immeubles :						2749	2749						
						1553	1553						
Total du Titre :						4468	4468						

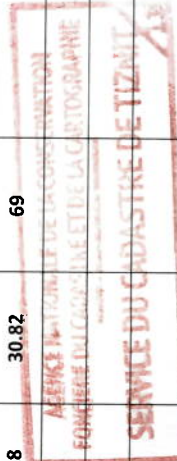


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 3)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)			IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
2eme étage : de la côte 6.20 à la côte 9.00													
Opération Salam Ilot1 Imm3 App209		42		Appartement	Zeme étage	43	43	18.08	1103	30.11	67		
Opération Salam Ilot1 Imm3 App210		43		Appartement		44	44	18.50	1128	30.82	69		
Opération Salam Ilot1 Imm3 App211		44		Appartement		44	44	18.50	1128	30.82	69		
Salam Ain Zerka 149 817/31		36		Hall et Cage d'escaliers		11	11						
		41		vide	3	3							
		37		Murs, Piliers, Gaines	21	21							
Total immeuble :						166	166	55,08	3359	91,75	205		
Pour Mémoire													
Total des 2eme étages des autres immeubles :						2606	2606						
		212		Vides	1696	1696							
Total du Titre :						4468	4468						
terrasse : A partir de la Côte 9.30													
Salam Ain Zerka 149 817/31		45		Terrasse Accessible	terrasse	134	134						
		36		Hall et Cage d'escaliers		9	9						
		41		vide		3	3						
		37		Murs, Piliers, Gaines		20	20						
Total immeuble :						166	166	164	10000				
Pour Mémoire													
Total des terrasses des autres immeubles :						2609	2609						
		212		Vides	1693	1693							
Total du Titre :						4468	4468						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 4)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 4.10													
Opération Salam Ilot1 Imm4 Com13	46			Commerce et W.C	rez de chaussée	42	42	22.15	1438	29.41	66		
Opération Salam Ilot1 Imm4 Com15	47			Commerce et W.C		38	38	20.05	1302	26.61	60		
Salam Ain Zerka 149 817/31		48		Servitude d'Arcade		50	50						
		49		Entrée, Hall et Cage d'escaliers		11	11						
		50		Murs, Piliers, Gaines		13	13						
Total immeuble :						154	154	42,20	2740	56,02	126		
Pour Mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						2723	2723						
		211		Passage		1591	1591						
Total du Titre :						4468	4468						
1er étage : de la côte 4.40 à la côte 7.20													
Opération Salam Ilot1 Imm4 App113	51			Appartement	1er étage	60	60	31.64	2055	42.03	93		
Opération Salam Ilot1 Imm4 App115	52			Appartement		46	46	24.26	1575	32.22	72		
Salam Ain Zerka 149 817/31		49		Hall et Cage d'escaliers		15	15						
		53		Terrasse inaccessible		14	14						
		50		Murs, Piliers, Gaines		18	18						
Total immeuble :						153	153	55,90	3630	74,25	165		
Pour Mémoire													
Total des 1er étages des autres immeubles :						2762	2762						
		212		Vides		1553	1553						
Total du Titre :						4468	4468						

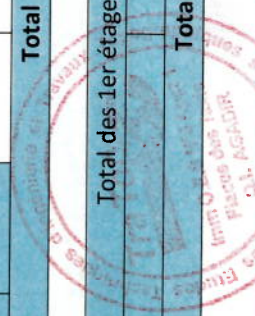
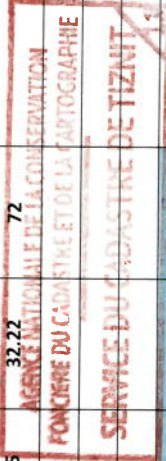


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 4)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
2eme étage : de la côte 7.50 à la côte 10.30												
Opération Salam Ilot1 Imm4 App213	54			Appartement	2eme étage	60	60	31.64	2055	42.03	93	
Opération Salam Ilot1 Imm4 App215	55			Appartement		46	46	24.26	1575	32.22	72	
Salam Ain Zerka 149 817/31		49	50	Hall et Cage d'escaliers Murs, Piliers, Gains		15	15					
Total immeuble :						137	137	55,90	3630	74,25	165	
Pour Mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						2635	2635					
Total du Titre :						1696	1696					
Total du Titre :						4468	4468					
terrasse : A partir de la Côte 10.60												
Total des terrasses des autres immeubles :						108	108					
Total du Titre :						12	12					
Total du Titre :						17	17					
Total immeuble :						137	137	154	10000			
Pour Mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :						2638	2638					
Total du Titre :						1693	1693					
Total du Titre :						4468	4468					

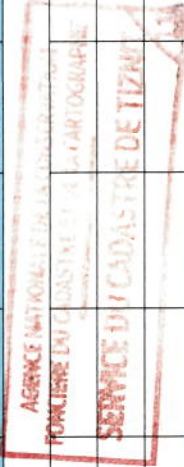


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 5)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Opération Salam Ilot1 Imm5 Com16		57		Commerce et W.C	rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 4.10	37	37	17.73	690	25.92	58	
Opération Salam Ilot1 Imm5 Com19		58		Commerce et W.C		37	37	17.73	690	25.92	58	
Opération Salam Ilot1 Imm5 App17		59		Appartement		44	44	21.09	821	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm5 App18		60		Appartement		44	44	21.09	821	30.82	69	
Salam Ain Zerka 149 817/31			61	Servitude d'arcades		48	48					
			62	Entrée, Hall et Cage d'escaliers	22	22						
			63	Murs, Piliers, Gains	25	25						
Total immeuble :						257	257	77,64	3022	113,48	254	
Pour Mémoire												
Total des rez de chaussées des autres immeubles :							2620					
			211	Passage		1591						
Total du Titre :						4468	4468					
1er étage : de la côte 4.40 à la côte 7.20												
Opération Salam Ilot1 Imm5 App116		64		Appartement	1er étage	47	47	22.54	877	32.92	74	
Opération Salam Ilot1 Imm5 App117		65		Appartement		47	47	22.54	877	32.92	74	
Opération Salam Ilot1 Imm5 App118		66		Appartement		46	46	22.06	858	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm5 App119		67		Appartement		47	47	22.54	877	32.92	74	
Salam Ain Zerka 149 817/31			62	Hall et Cage d'escaliers		17	17					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 5)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Salam Ain Zerka	149 817/31	68		Terrasse inaccessible	Champ15	20	20						
		69		Vide		2	2						
		63		Murs, Piliers, Gains		30	30						
		Total immeuble :				256	256	89,68	3489	130,98	294		
Pour Mémoire													
		Total des 1er étages des autres immeubles :				2659	2659						
		212		Vides		1553	1553						
		Total du Titre :				4468	4468						
2eme étage : de la côte 7.50 à la côte 10.30													
Opération Salam		70		Appartement	2eme étage	47	47	22.54	877	32.92	74		
lot1 Imm5 App216													
Opération Salam		71		Appartement			47	47	22.54	877	32.92	74	
lot1 Imm5 App217													
Opération Salam		72		Appartement		46	46	22.06	858	32.22	72		
lot1 Imm5 App218													
Opération Salam		73		Appartement		47	47	22.54	877	32.92	74		
lot1 Imm5 App219													
Salam Ain Zerka	149 817/31	62		Hall et Cage d'escaliers		17	17						
		69		vide		2	2						
		63		Murs, Piliers, Gains		26	26						
		Total immeuble :				232	232	89,68	3489	130,98	294		
Pour Mémoire													
		Total des 2eme étages des autres immeubles :				2540	2540						
		212		Vides		1696	1696						
		Total du Titre :				4468	4468						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 5)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31		74	Terrasse accessible	terrasse		192	192				
				Hall et Cage d'escaliers			11	11				
				vide			2	2				
				Murs, Piliers, Gains			27	27				
Total immeuble :							232	232	257	10000		
Pour Mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :							2543	2543				
						212	1693	1693				
Total du Titre :							4468	4468				



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 6)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Opération Salam lot1 Imm6 Com20		75		Commerce et W.C	rez de chaussée	37	37	17.72	698	25.92	58	
Opération Salam lot1 Imm6 Com23		76		Commerce et W.C		37	37	17.72	698	25.92	58	
Opération Salam lot1 Imm6 App21		77		Appartement		44	44	21.08	830	30.82	69	
Opération Salam lot1 Imm6 App22		78		Appartement		44	44	21.08	830	30.82	69	
			79	Servitude d'arcades		47	47					
Salam Ain Zerka	149 817/31		80	Entrée, Hall et Cage d'escaliers	20	20						
			81	Murs, Piliers, Gains	25	25						
Total immeuble :						254	254	77,60	3056	113,48	254	
Pour Mémoire												
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						2623	2623					
			211	Passage		1591	1591					
Total du Titre :						4468	4468					
1er étage : de la côte 4.40 à la côte 7.20												
Opération Salam lot1 Imm6 App120		82		Appartement	1er étage	46	46	22.05	868	32.22	72	
Opération Salam lot1 Imm6 App121		83		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72	
Opération Salam lot1 Imm6 App122		84		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72	
Opération Salam lot1 Imm6 App123		85		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72	
Salam Ain Zerka	149 817/31		80	Hall et Cage d'escaliers		18	18					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 6)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31	86		Terrasse inaccessible	Champ 15	21	21					
		87		vide		2	2					
		81		Murs, Piliers, Gains		31	31					
Total immeuble :						256	256	88,20	3472	128,88	288	
Pour Mémoire												
				Total des 1er étages des autres immeubles :		2659	2659					
				Vides		1553	1553					
				Total du Titre :		4468	4468					
2eme étage : de la côte 7.50 à la côte 10.30												
Opération Salam		88		Appartement	2eme étage	46	46	22.05	868	32.22	72	
Ilot1 Imm6 App220												
Opération Salam		89		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72	
Ilot1 Imm6 App221												
Opération Salam		90		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72	
Ilot1 Imm6 App222												
Opération Salam		91		Appartement	46	46	22.05	868	32.22	72		
Ilot1 Imm6 App223												
Salam Ain Zerka	149 817/31	80		Hall et Cage d'escaliers		18	18					
		87		vide		2	2					
		81		Murs, Piliers, Gains		27	27					
Total immeuble :						231	231	88,20	3472	128,88	288	
Pour Mémoire												
				Total des 2eme étages des autres immeubles :		2541	2541					
				Vides		1696	1696					
				Total du Titre :		4468	4468					



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 6)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka 149 817/31			92	Terrasse accessible	terrasse	194	194					
			80	Hall et Cage d'escaliers		10	10					
			87	vide		2	2					
			81	Murs, Piliers, Gains		25	25					
Total immeuble :						231	231	254	10000			
Pour Mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :						2544	2544					
						1693	1693					
Total du Titre :						4468	4468					

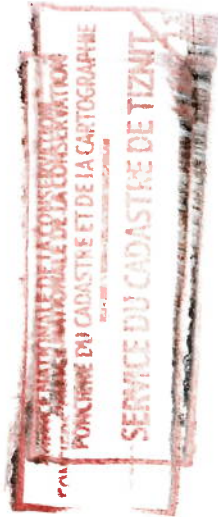


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 7)

Propriété dite	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
	Titre	Privatives			Communes	Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m²)	
Opération Salam Ilot1 Imm7 Com24 Opération Salam Ilot1 Imm7 Com26	149 817/31	93	Commerce et W.C	rez de chaussée	27	27	12.65	777	18.91	41	
			Commerce et W.C		31	31	14.51	891	21.71	49	
			Servitude d'arcades		69	69					
Salam Ain Zerka	149 817/31	96	Entrée, Hall et Cage d'escaliers		21	21					
			Murs, Piliers, Gains		15	15					
			Total immeuble :		163	163	27,16	1668	40,62	90	
Pour Mémoire											
Total des rez de chaussées des autres immeubles :					2714	2714					
Passage					1591	1591					
Total du Titre :					4468	4468					
1er étage : de la côte 4.40 à la côte 7.20											
Opération Salam Ilot1 Imm7 App124	149 817/31	98	Appartement	1er étage	55	55	25.76	1580	38.52	86	
			Appartement		46	46	21.55	1322	32.22	72	
			Appartement		44	44	20.61	1264	30.82	69	
Salam Ain Zerka	149 817/31	96	Hall et Cage d'escaliers		12	12					
			Murs, Piliers, Gains		19	19					
			Total immeuble :		176	176	67,92	4166	101,56	227	
Pour Mémoire											
Total des 1er étages des autres immeubles :					2739	2739					
Vides					1553	1553					
Total du Titre :					4468	4468					

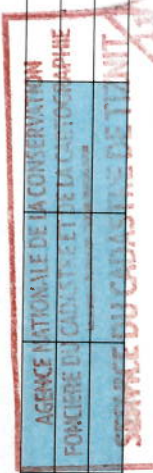


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 7)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)			IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
2eme étage : de la côte 7.50 à la côte 10.30													
Opération Salam lot1 Imm7 App224		101		Appartement	Zeme étage	55	55	25.76	1580	38.52	86		
Opération Salam lot1 Imm7 App225		102		Appartement		46	46	21.55	1322	32.22	72		
Opération Salam lot1 Imm7 App226		103		Appartement		44	44	20.61	1264	30.82	69		
Salam Ain Zerka 149 817/31			96 97	Hall et Cage d'escaliers Murs, Piliers, Gains		12 19	12 19						
Total immeuble :						176	176	67,92	4166	101,56	227		
Pour Mémoire													
Total des 2eme étages des autres immeubles :						2596	2596						
						1696	1696						
Total du Titre :						4468	4468						
terrasse : A partir de la Côte 10.60													
						146	146						
Total immeuble :						176	176	163	10000				
Pour Mémoire													
Total des terrasses des autres immeubles :						2599	2599						
						1693	1693						
Total du Titre :						4468	4468						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 8)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 4.10												
Opération Salam Ilot1 Imm8 Com28		105		Commerce et W.C	rez de chaussée	36	36	17.22	680	25.22	56	
Opération Salam Ilot1 Imm8 Com30		106		Commerce et W.C		37	37	17.70	698	25.92	58	
Opération Salam Ilot1 Imm8 App27		107		Appartement		44	44	21.04	831	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm8 App29		108		Appartement		44	44	21.04	831	30.82	69	
Salam Ain Zerka 149 817/31			109	Servitude d'arcades		48	48					
			110	Entrée, Hall et Cage d'escaliers	20	20						
			111	Murs, Piliers, Gains	24	24						
Total immeuble :						253	253	77,00	3040	112,78	252	
Pour Mémoire												
Total des rez de chaussées des autres immeubles :												
			211	Passage		2624	2624					
Total du Titre :						4468	4468					
1er étage : de la côte 4.40 à la côte 7.20												
Opération Salam Ilot1 Imm8 App127		112		Appartement	1er étage	46	46	22.00	870	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm8 App128		113		Appartement		46	46	22.00	870	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm8 App129		114		Appartement		46	46	22.00	870	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm8 App130		115		Appartement		46	46	22.00	870	32.22	72	
Salam Ain Zerka 149 817/31			110	Hall et Cage d'escaliers	18	18						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 8)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31	116	Terrasse Inaccessible	Champ15	21	21	256	88,00	3480	128,88	288	
		117	vide		2	2						
		111	Murs, Piliers, Gaines		31	31						
		Total immeuble :			256	256	88,00	3480	128,88	288		
Pour Mémoire												
		Total des 1er étages des autres immeubles :			2659	2659						
		212	Vides		1553	1553						
		Total du Titre :			4468	4468						
2eme étage : de la côte 7.50 à la côte 10.30												
Opération Salam Ilot1 Imm8 App227	118		Appartement	Zeme étage	46	46	22,00	870	32,22	72		
Opération Salam Ilot1 Imm8 App228	119		Appartement		46	46	22,00	870	32,22	72		
Opération Salam Ilot1 Imm8 App229	120		Appartement		46	46	22,00	870	32,22	72		
Opération Salam Ilot1 Imm8 App230	121		Appartement		46	46	22,00	870	32,22	72		
Salam Ain Zerka	149 817/31	110	Hall et Cage d'escaliers		18	18						
		117	vide		2	2						
		111	Murs, Piliers, Gaines		26	26						
		Total immeuble :			230	230	88,00	3480	128,88	288		
Pour Mémoire												
		Total des 2eme étages des autres immeubles :			2542	2542						
		212	Vides		1696	1696						
		Total du Titre :			4468	4468						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 8)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31	122		Terrasse Accessible	terrasse	194	194					
		110		Hall et Cage d'escaliers		10	10					
		117		Vide		2	2					
		111		Murs, Piliers, Gains		24	24					
Total immeuble :						230	230	253	10000			
Pour Mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :						2545	2545					
		212		Vides		1693	1693					
Total du Titre :						4468	4468					

terrasse : A partir de la Côte 10.60



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 9)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Opération Salam Ilot1 Imm9 Com32		123		Commerce et W.C	rez de chaussée	37	37	17.66	698	25.92	58	
Opération Salam Ilot1 Imm9 Com34		124		Commerce et W.C		37	37	17.66	698	25.92	58	
Opération Salam Ilot1 Imm9 App31		125		Appartement		44	44	21.00	830	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm9 App33		126		Appartement		44	44	21.00	830	30.82	69	
Salam Ain Zerka	149 817/31		127	Servitude d'arcades		47	47					
			128	Entrée, Hall er Cage d'escaliers	20	20						
			129	Murs, Piliers, Gaines	24	24						
Total immeuble :						253	253	77,32	3056	113,48	254	
Pour Mémoire												
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						2624	2624					
			211	Passage	1591	1591						
Total du Titre :						4468	4468					
1er étage : de la côte 4.40 à la côte 7.20												
Opération Salam Ilot1 Imm9 App131		130		Appartement	1er étage	46	46	21.96	868	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm9 App132		131		Appartement		46	46	21.96	868	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm9 App133		132		Appartement		46	46	21.96	868	32.22	72	
Opération Salam Ilot1 Imm9 App134		133		Appartement		46	46	21.96	868	32.22	72	
Salam Ain Zerka	149 817/31		128	Hall er Cage d'escaliers		18	18					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 9)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31		134	Terrasse inaccessible	Champs	21	21					
			135	vide		2	2					
			129	Murs, Piliers, Gaines		31	31					
		Total immeuble :				256	256	87,84	3472	128,88	288	
Pour Mémoire												
Total des 1er étages des autres immeubles :							2659					
						212	Vides					
Total du Titre :						4468	4468					
2eme étage : de la côte 7.50 à la côte 10.30												
Opération Salam		136		Appartement	2eme étage	46	46	21.96	868	32.22	72	
lot1 Imm9 App231												
Opération Salam		137		Appartement		46	46	21.96	868	32.22	72	
lot1 Imm9 App232												
Opération Salam		138		Appartement		46	46	21.96	868	32.22	72	
lot1 Imm9 App233												
Opération Salam		139		Appartement	46	46	21.96	868	32.22	72		
lot1 Imm9 App234												
Salam Ain Zerka	149 817/31		128	Hall er Cage d'escaliers		18	18					
			135	vide		2	2					
			129	Murs, Piliers, Gaines		26	26					
		Total immeuble :				230	230	87,84	3472	128,88	288	
Pour Mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :							2542					
						212	Vides					
Total du Titre :						4468	4468					

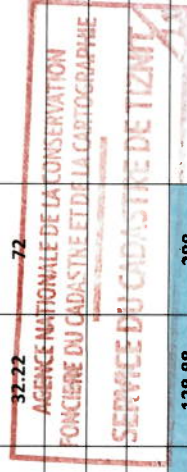


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 9)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS		
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000			
Salam Ain Zerka 149 817/31			140	Terrasse accessible	terrasse	194	194							
		128	Hall er Cage d'escaliers	10		10								
		135	vide	2		2								
		129	Murs, Piliers, Gaines	24		24								
	Total immeuble :							230	230	253	10000			
Pour Mémoire														
Total des terrasses des autres immeubles :						2545	2545							
		212		Vides		1693	1693							
Total du Titre :						4468	4468	4468						



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 10)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS																				
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000																					
Opération Salam Ilot1 Imm10 Com36	141			Commerce et W.C	rez de chaussée	37	37	17.72	698	25.92	58																					
													Opération Salam Ilot1 Imm10 Com38	142		Commerce et W.C	37	37	17.72	698	25.92	58										
																							Opération Salam Ilot1 Imm10 App35	143		Appartement	44	44	21.08	830	30.82	69
Salam Ain Zerka 149 817/31				Servitude d'arcades	rez de chaussée	47	47																									
				Hall et Cage d'escaliers		20	20																									
				Murs, Piliers, Gains		25	25																									
Total immeuble :						254	254	77,60	3056	113,48	254																					
Pour Mémoire																																
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						2623	2623																									
						211	1591																									
Total du Titre :						4468	4468																									
1er étage : de la côte 4.40 à la côte 7.20																																
Opération Salam Ilot1 Imm10 App135	148			Appartement	1er étage	46	46	22.05	868	32.22	72																					
													Opération Salam Ilot1 Imm10 App136	149		Appartement	46	46	22.05	868	32.22	72										
																							Opération Salam Ilot1 Imm10 App137	150		Appartement	46	46	22.05	868	32.22	72
Salam Ain Zerka 149 817/31				Hall et Cage d'escaliers		18	18																									



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 10)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m²)			IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Salam Ain Zerka	149 817/31		152	Terrasse inaccessible	Champs 15	21		21					
			153	vide		2		2					
			147	Murs, Piliers, Gaines		31		31					
		Total immeuble :				256	256	88,20	3472	128,88	288		
Pour Mémoire													
		Total des 1er étages des autres immeubles :				2659	2659						
			212	Vides		1553	1553						
		Total du Titre :				4468	4468						
2eme étage : de la côte 7.50 à la côte 10.30													
Opération Salam Ilot1 Imm10 App235		154		Appartement	2eme étage	46	46	22.05	868	32.22	72		
Opération Salam Ilot1 Imm10 App236		155		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72		
Opération Salam Ilot1 Imm10 App237		156		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72		
Opération Salam Ilot1 Imm10 App238		157		Appartement		46	46	22.05	868	32.22	72		
Salam Ain Zerka	149 817/31		146	Hall et Cage d'escaliers		18	18						
			153	vide		2	2						
			147	Murs, Piliers, Gaines		26	26						
		Total immeuble :				230	230	88,20	3472	128,88	288		
Pour Mémoire													
		Total des 2eme étages des autres immeubles :				2542	2542						
			212	Vides		1696	1696						
		Total du Titre :				4468	4468						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 10)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31	158		Terrasse accessible	terrasse	194	194					
		146		Hall et Cage d'escaliers		10	10					
		153		vide		2	2					
		147		Murs, Piliers, Gains		24	24					
Total immeuble :						230	230	254	10000			
Pour Mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :						2545	2545					
		212		Vides		1693	1693					
Total du Titre :						4468	4468					



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 11)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Opération Salam Ilot1 Imm11 App39		159		Appartement	rez de chaussée	44	44	18.08	826	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App40		160		Appartement		43	43	17.67	807	30.11	67	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App41		161		Appartement		44	44	18.08	826	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App42		162		Appartement		43	43	17.67	807	30.11	67	
Salam Ain Zerka	149 817/31		163 164	Entrée, Hall et Cage d'escaliers Murs, Piliers, Gains		20 25	20 25					
Total immeuble :						219	219	71.50	3266	121.86	272	
Pour Mémoire												
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						2658	2658					
						1591	1591					
Total du Titre :						4468	4468					
1er étage : de la côte 3.10 à la côte 5.90												
Opération Salam Ilot1 Imm11 App139		165		Appartement	1er étage	44	44	18.08	826	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App140		166		Appartement		45	45	18.49	844	31.52	71	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App141		167		Appartement		45	45	18.49	844	31.52	71	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App142		168		Appartement		45	45	18.49	844	31.52	71	
Salam Ain Zerka	149 817/31		163 169	Hall et Cage d'escaliers vide	15 3	15 3						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 11)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Salam Ain Zerka	149 817/31		164	Murs, Piliers, Gaines	Cha n p	25	25					
Total immeuble :						222	222	73,55	3358	125,38	282	
Pour Mémoire												
Total des 1er étages des autres immeubles :						2693	2693					
		212		Vides		1553	1553					
Total du Titre :						4468	4468					
2eme étage : de la côte 6.20 à la côte 9.00												
Opération Salam Ilot1 Imm11 App239		170		Appartement		44	44	18.08	826	30.82	69	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App240		171		Appartement		45	45	18.49	844	31.52	71	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App241		172		Appartement		45	45	18.49	844	31.52	71	
Opération Salam Ilot1 Imm11 App242		173		Appartement		46	46	18.89	862	32.22	72	
Salam Ain Zerka 149 817/31			163	Hall et Cage d'escaliers	2eme étage	15	15					
			169	vide		3	3					
			164	Murs, Piliers, Gaines		24	24					
	Total immeuble :						222	222	73,95	3376	126,08	283
Pour Mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						2550	2550					
		212		Vides		1696	1696					
Total du Titre :						4468	4468					

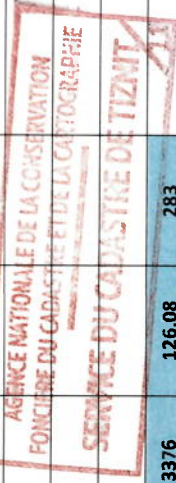


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 11)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Salam Ain Zerka	149 817/31		174	Terrasse accessible	terrasse	188	188						
			163	Hall et Cage d'escaliers		8	8						
			169	vide		3	3						
			164	Murs, Piliers, Gains		23	23						
Total immeuble :						222	222	219	10000				
Pour Mémoire													
Total des terrasses des autres immeubles :						2553	2553						
		212		Vides		1693	1693						
Total du Titre :						4468	4468						

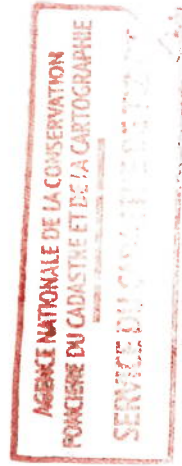


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 12)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Opération Salam Ilot1 Imm12 App43		175		Appartement	rez de chaussée	44	44	19.52	1654	30.82	69		
				Appartement									
Opération Salam Ilot1 Imm12 App44		176		Entrée, Hall et Cage d'escaliers	rez de chaussée	44	44	19.52	1654	30.82	69		
Salam Ain Zerka	149 817/31		178	Murs, Piliers, Gains		15	15						
Total immeuble :						118	118	39.04	3308	61,64	138		
Pour Mémoire													
Total des rez de chaussées des autres immeubles :						2759	2759						
						211	1591						
Total du Titre :						4468	4468						
1er étage : de la côte 3.10 à la côte 5.90													
Opération Salam Ilot1 Imm12 App143		179		Appartement	1er étage	44	44	19.52	1654	30.82	69		
				Appartement									
Opération Salam Ilot1 Imm12 App144		180		Hall et Cage d'escaliers	1er étage	45	45	19.96	1692	31.52	71		
Salam Ain Zerka	149 817/31		177	vide		12	12						
			181	Murs, Piliers, Gains		3	3						
Total immeuble :						119	119	39.48	3346	62,34	140		
Pour Mémoire													
Total des 1er étages des autres immeubles :						2796	2796						
						212	1553						
Total du Titre :						4468	4468						



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 12)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
2eme étage : de la côte 6.20 à la côte 9.00													
Opération Salam Ilot1 Imm12 App243	182			Appartement	2eme étage	44	44	19.52	1654	30.82	69		
Opération Salam Ilot1 Imm12 App244	183			Appartement		45	45	19.96	1692	31.52	71		
Salam Ain Zerka 149 817/31		177		Hall et Cage d'escaliers		12	12						
		181		vide		3	3						
		178		Murs, Piliers, Gains	15	15							
Total immeuble :						119	119	39,48	3346	62,34	140		
Pour Mémoire													
Total des 2eme étages des autres immeubles :						2653	2653						
						1696	1696						
Total du Titre :						4468	4468						
terrasse : A partir de la Côte 9.30													
Salam Ain Zerka 149 817/31	184			Terrasse accessible	terrasse	94	94						
	177			Hall et Cage d'escaliers		9	9						
	181			vide		3	3						
	178			Murs, Piliers, Gains		13	13						
Total immeuble :						119	119	118	10000				
Pour Mémoire													
Total des terrasses des autres immeubles :						2656	2656						
						1693	1693						
Total du Titre :						4468	4468						

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 13)

Propriété dite	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
	Titre	Privatives			Communes	Intérieur du titre	AVFC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	
rez de chaussée : de la côte 0.00 à la côte 2.80											
Opération Salam lot1 Imm13 App45	185		Appartement	rez de chaussée	45	45	18.46	807	31.52	71	
Opération Salam lot1 Imm13 App46	186		Appartement		46	46	18.88	825	32.22	72	
Opération Salam lot1 Imm13 App47	187		Appartement		45	45	18.46	807	31.52	71	
Opération Salam lot1 Imm13 App48	188		Appartement		46	46	18.88	825	32.22	72	
Salam Ain Zerka 149 817/31		189	Entrée, Hall et Cage d'escaliers		20	20					
		190	Murs, Piliers, Gaines		27	27					
Total immeuble :					229	229	74,68	3264	127,48	286	
Pour Mémoire											
Total des rez de chaussées des autres immeubles :											
		211	Passage		2648	2648					
Total du Titre :					4468	4468					
1er étage : de la côte 3.10 à la côte 5.90											
1er étage											
Opération Salam lot1 Imm13 App145	191		Appartement	1er étage	47	47	19.29	842	32.92	74	
Opération Salam lot1 Imm13 App146	192		Appartement		47	47	19.29	842	32.92	74	
Opération Salam lot1 Imm13 App147	193		Appartement		47	47	19.29	842	32.92	74	
Opération Salam lot1 Imm13 App148	194		Appartement		47	47	19.29	842	32.92	74	
Salam Ain Zerka 149 817/31		189	Hall et Cage d'escaliers		16	16					
		195	vide		3	3					



Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 13)

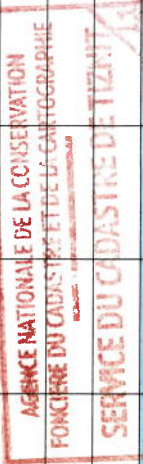
Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS			
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000				
Salam Ain Zerka	149 817/31		190	Murs, Piliers, Gaines	C O U R T E E N C E	25	25	77,16	3368	131,68	296				
Total immeuble :															
Pour Mémoire															
Total des 1er étages des autres immeubles :															
		212		Vides		2683									
Total du Titre :															
Zeme étage : de la côte 6.20 à la côte 9.00															
Opération Salam Ilot1 Imm13 App245	196			Appartement	Zeme étage		47	47	19.29	842	32.92	74			
Opération Salam Ilot1 Imm13 App246	197			Appartement			47	47	19.29	842	32.92	74			
Opération Salam Ilot1 Imm13 App247	198			Appartement			47	47	19.29	842	32.92	74			
Opération Salam Ilot1 Imm13 App248	199			Appartement			47	47	19.29	842	32.92	74			
Salam Ain Zerka	149 817/31	189		Hall et Cage d'escaliers			16	16							
		195		vide			3	3							
		190		Murs, Piliers, Gaines			25	25							
Total immeuble :															
		232				232		77,16		3368		131,68		296	
Pour Mémoire															
Total des 2eme étages des autres immeubles :															
		212		Vides		2540									
Total du Titre :															
		4468				4468									

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 13)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS	
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Salam Ain Zerka 149 817/31				Terrasse Accessible	terrasse	198	198						
				Hall et Cage d'escaliers		9	9						
				vide		3	3						
				Murs, Piliers, Gâines		24	24						
Total immeuble :						234	234	229	10000				
Pour Mémoire													
Total des terrasses des autres immeubles :						2541	2541						
						1693	1693						
Total du Titre :						4468	4468						

terrasse : A partir de la Côte 9.30

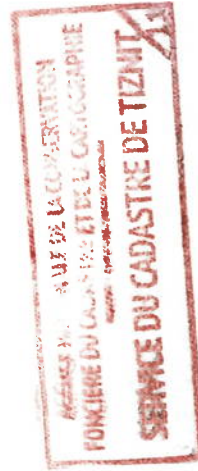


Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 14)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE			ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000		
Opération Salam Ilot1 Imm14 App49	201			Appartement	rez de chaussée		45	45	19,58	1619	31,52	71	
Opération Salam Ilot1 Imm14 App50	202			Appartement			46	46	20,02	1654	32,22	72	
Salam Ain Zerka 149 817/31				Entrée, hall et Cage d'escaliers			14	14					
				Murs, Piliers, Gains									
				Total immeuble :			121	121	39,60	3273	63,74	143	
Pour Mémoire													
				Total des rez de chaussées des autres immeubles :			2756	2756					
				Passage			1591	1591					
				Total du Titre :			4468	4468					
1er étage : de la côte 3.10 à la côte 5.90													
Opération Salam Ilot1 Imm14 App149	205			Appartement	1er étage		47	47	20,46	1691	32,92	74	
Opération Salam Ilot1 Imm14 App150	206			Appartement			46	46	20,02	1654	32,22	72	
Salam Ain Zerka 149 817/31				hall et Cage d'escaliers			12	12					
				vide									
				Murs, Piliers, Gains			16	16					
				Total immeuble :			123	123	40,48	3345	65,14	146	
Pour Mémoire													
				Total des 1er étages des autres immeubles :			2792	2792					
				Vides			1553	1553					
				Total du Titre :			4468	4468					

Tableau de Répartition des Quotes-parts et Tantièmes d'indivision Titre 149 817/31 (Immeuble 14)

Propriété dite	Titre	INDICES DES PARTIES		CONSISTANCE	SITUATION	SUPERFICIE EN (m ²)		IMMEUBLE		ENSEMBLE D'IMMEUBLES		OBSERVATIONS
		Privatives	Communes			Intérieur du titre	AVEC SURPLOMB	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	Quote-part du terrain (en m ²)	Tantièmes d'indivision AU 1/10000	
Opération Salam Ilot1 Imm14 App249	208			Appartement		47	47	20.46	1691	32.92	74	
						47	47	20.46	1691	32.92	74	
						12	12					
Opération Salam Ilot1 Imm14 App250	209			Appartement	Zeme étage	47	47	20.46	1691	32.92	74	
						12	12					
						2	2					
Salam Ain Zerka 149 817/31				hall et Cage d'escaliers		15	15					
						2	2					
						15	15					
Total immeuble :						123	123	40.92	3382	65.84	148	
Pour Mémoire												
Total des 2eme étages des autres immeubles :						2649	2649					
						1696	1696					
Total du Titre :						4468	4468					
terrasse : A partir de la Côte 9.30												
Salam Ain Zerka 149 817/31				Terrasse Accessible	terrasse	99	99					
						9	9					
						2	2					
						14	14					
Total immeuble :						124	124	121	10000			
Pour Mémoire												
Total des terrasses des autres immeubles :						2651	2651					
						1693	1693					
Total du Titre :						4468	4468	4468	10000			

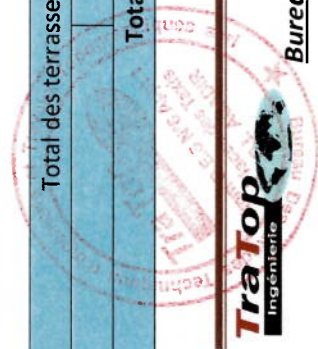


TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 1)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
1		R.D.C	Appartement	43	8,15	0,67
2		R.D.C	Appartement	43	8,15	0,67
3		R.D.C	Appartement	43	8,15	0,67
4		R.D.C	Appartement	42	7,95	0,66
5		1er étage	Appartement	44	8,33	0,69
6		1er étage	Appartement	46	8,71	0,72
7		1er étage	Appartement	43	8,15	0,67
8		1er étage	Appartement	45	8,52	0,71
9		2eme étage	Appartement	44	8,33	0,69
10		2eme étage	Appartement	46	8,71	0,72
11		2eme étage	Appartement	44	8,33	0,69
12		2eme étage	Appartement	45	8,52	0,71
TOTAL				528	100,00	8,27

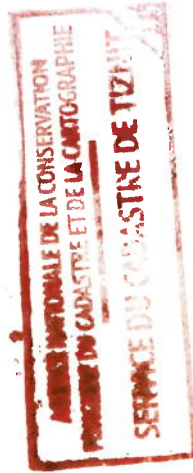


TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 2)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
17	17	R.D.C	Appartement	43	8,09	0,67
18	18	R.D.C	Appartement	43	8,09	0,67
19	19	R.D.C	Appartement	44	8,29	0,69
20	20	R.D.C	Appartement	43	8,09	0,67
21	23	1er étage	Appartement	44	8,29	0,69
22	24	1er étage	Appartement	46	8,66	0,72
23	25	1er étage	Appartement	44	8,29	0,69
24	26	1er étage	Appartement	45	8,48	0,71
25	28	2eme étage	Appartement	44	8,29	0,69
26	29	2eme étage	Appartement	46	8,66	0,72
27	30	2eme étage	Appartement	44	8,29	0,69
28	31	2eme étage	Appartement	45	8,48	0,71
TOTAL				531	100,00	8,32

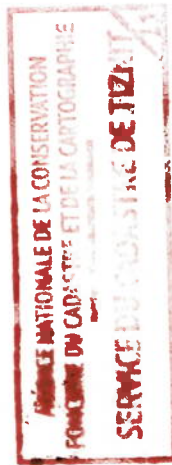


TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 149 817/31

(Immeuble 3)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
33	33	R.D.C	Appartement	42	10,77	0,66
34	34	R.D.C	Appartement	42	10,77	0,66
35	35	R.D.C	Appartement	44	11,28	0,69
36	38	1er étage	Appartement	43	11,03	0,67
37	39	1er étage	Appartement	44	11,28	0,69
38	40	1er étage	Appartement	44	11,28	0,69
39	42	2eme étage	Appartement	43	11,03	0,67
40	43	2eme étage	Appartement	44	11,28	0,69
41	44	2eme étage	Appartement	44	11,28	0,69
TOTAL				390	100,00	6,11



TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 149 817/31

(Immeuble 4)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
46	46	R.D.C	Commerce et W.C	42	14,38	0,66
47	47	R.D.C	Commerce et W.C	38	13,02	0,60
48	51	1er étage	Appartement	60	20,55	0,94
49	52	1er étage	Appartement	46	15,75	0,72
50	54	2eme étage	Appartement	60	20,55	0,94
51	55	2eme étage	Appartement	46	15,75	0,72
TOTAL				292	100,00	4,58



TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 5)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
57	57	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,90	0,58
58	58	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,90	0,58
59	59	R.D.C	Appartement	44	8,21	0,69
60	60	R.D.C	Appartement	44	8,21	0,69
61	64	1er étage	Appartement	47	8,77	0,74
62	65	1er étage	Appartement	47	8,77	0,74
63	66	1er étage	Appartement	46	8,58	0,72
64	67	1er étage	Appartement	47	8,77	0,74
65	70	2eme étage	Appartement	47	8,77	0,74
66	71	2eme étage	Appartement	47	8,77	0,74
67	72	2eme étage	Appartement	46	8,58	0,72
68	73	2eme étage	Appartement	47	8,77	0,74
TOTAL				536	100,00	8,42

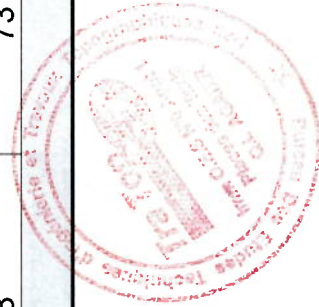


TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 6)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
75	75	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,98	0,58
76	76	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,98	0,58
77	77	R.D.C	Appartement	44	8,30	0,69
78	78	R.D.C	Appartement	44	8,30	0,69
79	82	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
80	83	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
81	84	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
82	85	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
83	88	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
84	89	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
85	90	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
86	91	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
TOTAL				530	100,00	8,30



TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 7)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
93	93	R.D.C	Commerce et W.C	27	7,77	0,41
94	94	R.D.C	Commerce et W.C	31	8,91	0,48
95	98	1er étage	Appartement	55	15,80	0,86
96	99	1er étage	Appartement	46	13,22	0,72
97	100	1er étage	Appartement	44	12,64	0,69
98	101	2eme étage	Appartement	55	15,80	0,86
99	102	2eme étage	Appartement	46	13,22	0,72
100	103	2eme étage	Appartement	44	12,64	0,69
TOTAL				348	100,00	5,43



TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 8)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
105	105	R.D.C	Commerce et W.C	36	6,80	0,55
106	106	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,98	0,58
107	107	R.D.C	Appartement	44	8,31	0,69
108	108	R.D.C	Appartement	44	8,31	0,69
109	112	1er étage	Appartement	46	8,70	0,72
110	113	1er étage	Appartement	46	8,70	0,72
111	114	1er étage	Appartement	46	8,70	0,72
112	115	1er étage	Appartement	46	8,70	0,72
113	118	2eme étage	Appartement	46	8,70	0,72
114	119	2eme étage	Appartement	46	8,70	0,72
115	120	2eme étage	Appartement	46	8,70	0,72
116	121	2eme étage	Appartement	46	8,70	0,72
TOTAL				529	100,00	8,27

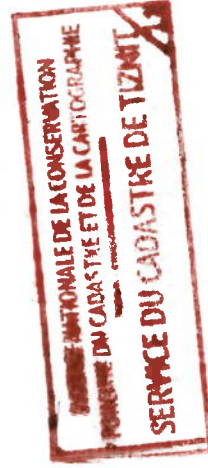


TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 149 817/31

(Immeuble 9)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
123	123	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,98	0,58
124	124	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,98	0,58
125	125	R.D.C	Appartement	44	8,30	0,69
126	126	R.D.C	Appartement	44	8,30	0,69
127	130	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
128	131	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
129	132	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
130	133	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
131	136	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
132	137	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
133	138	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
134	139	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
TOTAL				530	100,00	8,30



TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 149 817/31

(Immeuble 10)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
141	141	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,98	0,58
142	142	R.D.C	Commerce et W.C	37	6,98	0,58
143	143	R.D.C	Appartement	44	8,30	0,69
144	144	R.D.C	Appartement	44	8,30	0,69
145	148	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
146	149	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
147	150	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
148	151	1er étage	Appartement	46	8,68	0,72
149	154	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
150	155	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
151	156	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
152	157	2eme étage	Appartement	46	8,68	0,72
TOTAL				530	100,00	8,30



TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 149 817/31

(Immeuble 11)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Residence
159	159	R.D.C	Appartement	44	8,26	0,69
160	160	R.D.C	Appartement	43	8,07	0,67
161	161	R.D.C	Appartement	44	8,26	0,69
162	162	R.D.C	Appartement	43	8,07	0,67
163	165	1er étage	Appartement	44	8,26	0,69
164	166	1er étage	Appartement	45	8,44	0,71
165	167	1er étage	Appartement	45	8,44	0,71
166	168	1er étage	Appartement	45	8,44	0,71
167	170	2eme étage	Appartement	44	8,26	0,69
168	171	2eme étage	Appartement	45	8,44	0,71
169	172	2eme étage	Appartement	45	8,44	0,71
170	173	2eme étage	Appartement	46	8,62	0,72
TOTAL				533	100,00	8,37

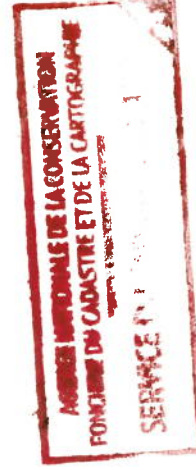


TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 12)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
175	175	R.D.C	Appartement	44	16,54	0,69
176	176	R.D.C	Appartement	44	16,54	0,69
177	179	1er étage	Appartement	44	16,54	0,69
178	180	1er étage	Appartement	45	16,92	0,71
179	182	2eme étage	Appartement	44	16,54	0,69
180	183	2eme étage	Appartement	45	16,92	0,71
TOTAL				266	100,00	4,18



TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F N°: 149 817/31

(Immeuble 13)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
185	185	R.D.C	Appartement	45	8,07	0,71
186	186	R.D.C	Appartement	46	8,25	0,72
187	187	R.D.C	Appartement	45	8,07	0,71
188	188	R.D.C	Appartement	46	8,25	0,72
189	191	1er étage	Appartement	47	8,42	0,74
190	192	1er étage	Appartement	47	8,42	0,74
191	193	1er étage	Appartement	47	8,42	0,74
192	194	1er étage	Appartement	47	8,42	0,74
193	196	2eme étage	Appartement	47	8,42	0,74
194	197	2eme étage	Appartement	47	8,42	0,74
195	198	2eme étage	Appartement	47	8,42	0,74
196	199	2eme étage	Appartement	47	8,42	0,74
TOTAL				558	100,00	8,78

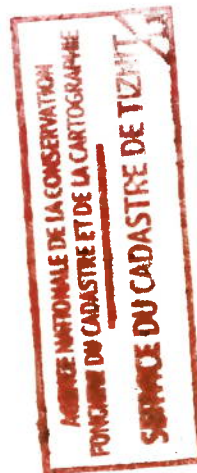
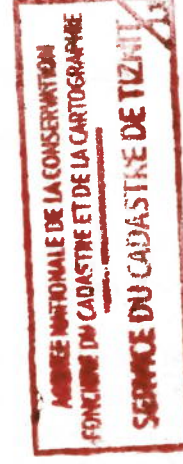


TABLEAU DU NOMBRE DES VOIX DES PROPRIETAIRES

T.F.N°: 149 817/31

(Immeuble 14)

N°	Indice Des parties	Situation	Consistance	Surface avec surplomb	Nombre de Voix (%) Immeuble	Nombre de Voix (%) Résidence
201	201	R.D.C	Appartement	45	16,19	0,71
202	202	R.D.C	Appartement	46	16,54	0,72
203	205	1er étage	Appartement	47	16,91	0,74
204	206	1er étage	Appartement	46	16,54	0,72
205	208	2eme étage	Appartement	47	16,91	0,74
206	209	2eme étage	Appartement	47	16,91	0,74
TOTAL				278	100,00	4,37



III – REGLES DE COPROPRIETE**CHAPITRE I****OBJET**

Article 1 : Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions d'exercice des droits et obligations des copropriétaires découlant de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12 et notamment :

- Organiser l'administration de l'immeuble ;
- Prévoir les conditions d'amélioration de gestion et d'entretien de cet immeuble, de son assurance et de sa restauration.

Le présent règlement et les modifications susceptibles de lui être apportées constitueront la règle commune à laquelle tous les copropriétaires devront se conformer.

Article 2 : Dans tous les contrats translatifs ou déclaratifs de la propriété d'un ou plusieurs lots, il devra être fait mention du présent règlement et que les nouveaux copropriétaires l'ont consulté et sont tenus à son exécution. (Un exemplaire de ce règlement portant signature de l'Ingénieur Géomètre Topographe est obligatoirement remis à chaque copropriétaire).

CHAPITRE II**Droits des copropriétaires sur les parties communes**

Article 3 : Chaque copropriétaire possède, outre la propriété privative d'immeuble qui lui est cédée, des droits de copropriété sur les parties communes suivant les tantièmes indiqués au tableau annexé au présent règlement de copropriété.

CHAPITRE III**Cession – Quitus**

Article 4 : La cession des lots de l'immeuble est libre. Néanmoins un droit de préférence pourrait être institué selon les dispositions de l'article 39 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.

Article 5 : Tout cessionnaire est tenu d'exiger du cédant, avant d'acquérir, un quitus de tous comptes provisionnels et parts des charges de copropriété délivré par le syndicat des copropriétaires.

Faute d'avoir obtenu ce quitus, il est fait application des dispositions des articles 42 et 43 de la loi précitée.

CHAPITRE IV

Parties privatives – Parties communes.

Article 6 : Parties privatives :

Les parties privatives sont aux termes de l'état descriptif de division, établi dans la première partie ci-dessus, destinées à l'usage exclusif et particulier des copropriétaires.

Conformément à l'article 2 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, elles comprennent, notamment, sans que cette énonciation ne soit limitative :

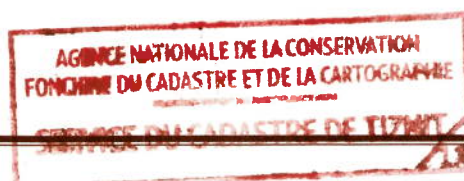
- Les cloisons intérieures avec leurs portes ;
- les carrelages, dalles ou parquets et en général, tous revêtements de sol, et de plafond ;
- Les portes palières, les fenêtres, les portes fenêtres, volets ou stores, ainsi que leurs chambranles, leurs châssis, leurs accessoires et d'une façon générale les ouvertures et vues des locaux privatifs ;
- Les installations des cuisines, des placards, penderies et étagères ;
- Les barres d'appui des fenêtres, balcons, terrasses et loggias, ainsi que tous leurs accessoires ;
- Les installations sanitaires des salles d'eau, des cabinets de toilette et des W.C, etc... ;
- Les installations d'eau chaude et de climatisation ;
- La serrurerie, la robinetterie et accessoires qui en dépendent ;
- Tout ce qui concerne la décoration : glaces, peinture, boiserie, etc.

Et d'une manière générale, tout ce qui se trouve à l'intérieur des appartements et locaux dont chacun aura l'usage exclusif.

Article 7 : Parties communes :

Les parties communes comme mentionnées dans les articles 3 et 4 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12 sont celles qui sont affectées à l'usage ou à l'utilité de tous les copropriétaires ou certains d'entre eux, sans que cette énonciation ne soit limitative :

- *Sol, sauf les cas stipulés dans l'alinéa 2 de l'article 2 de la loi précitée.*
- *Le sous-sol s'il n'est pas destiné à l'usage privatif.*
- *Toitures et terrasses destinées à l'usage commun.*
- *Toutes les canalisations souterraines se trouvant hors des locaux privatifs pour l'amenée de l'eau, de l'électricité et pour l'évacuation à l'égout public des eaux pluviales, ménagères et usées.*
- *Armature des bâtiments : les fondations, l'ossature en béton armé, les éléments porteurs concourant à la stabilité des bâtiments, piliers et poteaux de soutien, éléments horizontaux de charpentes, les gros-œuvres des planchers (hourdis, poutrelles, nervures et dalles), les couvertures des immeubles et toutes les étanchéités.*
- *Matériel commun : servant à l'entretien des espaces libres.*
- *Façades : les ornements des façades, pergolas, l'ossature et la couverture des balcons et terrasses, à l'exception des garde-corps, volets, persiennes et jardinières qui sont propriété privative.*
- *Ventilation : les coffres gaines, conduits de fumée, tête de cheminée, les tuyaux de ventilation des W.C, des salles de bains et des cuisines.*
- *Espaces verts avec leurs équipements : les vestibules d'entrée (des immeubles), les cages des escaliers destinés à l'usage commun , les escaliers eux-mêmes sur tout leur parcours, les paliers d'étages, les portes, fenêtres, châssis, vitres, etc. ... se trouvant dans toutes les parties communes, et, d'une manière générale, tous les espaces, dégagements, couloirs, places, circulation et locaux qui ne sont pas affectés à l'usage privatif et tous leurs accessoires tels que : armoires d'eau et d'électricité ;*
- *Canalisations : toutes les canalisations, colonnes montantes ou descendantes et de distribution, notamment d'eau, d'électricité, les tuyaux de chute, d'écoulement des eaux pluviales et ménagères, sauf toutefois les parties des canalisations ou conduites affectées à l'usage exclusif et particulier de chaque copropriétaire et se trouvant à l'intérieur des parties privatives, les tuyaux du tout-à-l'égout, les tuyaux et les gaines d'aération ainsi que leurs coffres ;*
- *Compteurs généraux d'eau, d'électricité et généralement tous les appareils au service de l'immeuble ;*
- *Installations d'éclairage se trouvant dans l'immeuble ou les allées extérieures pour l'usage des copropriétaires ;*



- Réseau de distribution de télévision : antenne collective et conduits qui en dérivent, sauf toutefois les parties de ces conduits affectés à l'usage exclusif d'un copropriétaire et se trouvant à l'intérieur des parties privatives ;
- Locaux poubelles avec leurs accessoires ;
- Appareils et installations de défense contre l'incendie.
- Administration de l'immeuble, dépendances et autres locaux des services communs.
- Installation téléphonique.

Article 8 : Murs mitoyens :

Sont réputés mitoyens les murs et cloisons non porteurs séparant deux parties privatives contigües (article 4 bis de la loi précitée)

CHAPITRE V

Droits et obligations des copropriétaires et occupants

Article 9 : Usage des parties communes :

- Chacun des copropriétaires, pour la jouissance des locaux privés lui appartenant, pourra user librement des parties communes, à condition de respecter leur destination et de ne pas porter atteinte aux droits des autres copropriétaires.
- Toutes les parties communes, notamment les passages et allées, entrées, places, vestibules, escaliers et couloirs, devront être libres en tout temps.

Il ne pourra en conséquence être déposé, entreposé ou mis à demeure un objet quelconque dans les parties communes. Il ne pourra être fait dans les escaliers, sur les paliers, dans les passages et vestibules, aucun travail de ménage tel que brossage et battage de tapis, literie, meubles, etc. ...

- Les passages, entrées, places et couloirs sont exclusivement réservés aux piétons. Tout accès ou stationnement de véhicules de quelque nature que ce soit est strictement interdit.
- Les copropriétaires doivent se conformer aux règles d'hygiène et de salubrité, éviter de salir ou de dégrader les espaces verts et jardins.
- Aucune antenne ou parabole de télévision ne pourra être installée sur les façades de l'immeuble.

Article 10 : Usage des parties privatives :

- **Dispositions générales :**

Chacun des copropriétaires aura, en ce qui concerne les locaux lui appartenant exclusivement, le droit d'en jouir et d'en disposer à condition de ne pas nuire aux droits des autres copropriétaires.

Chaque copropriétaire est responsable de ses fautes et négligences, ou de celles des personnes ou choses dont il répond à quelque titre que ce soit et ce, conformément aux dispositions du Dahir formant Code des Obligations et Contrats.

- **Conditions d'occupation :**

Chaque occupant devra veiller à ce que la tranquillité et la bonne tenue de l'immeuble ne soient à aucun moment troublées par son fait ni par celui des personnes de sa famille ou à son service, des visiteurs, et en général de toute personne dont il est responsable.

Il est interdit à tout occupant de ne faire aucun bruit gênant pour les voisins de quelque nature que ce soit.

Les locations ne pourront jamais porter exclusivement sur les parties communes, de quelque catégorie qu'elles soient ; le droit de jouir de ces dernières demeurera obligatoirement l'accessoire de la location des parties privatives et n'en pourra être séparé.

- **Dispositions particulières :**

- **Animaux :**

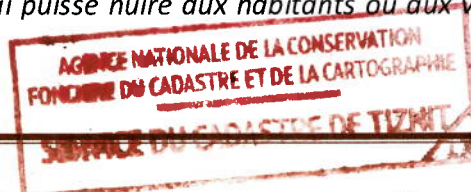
Tous les animaux criards, malpropres ou dangereux sont interdits. Toutefois, les chats et les chiens sont tolérés mais les dégâts et dégradations qu'ils pourront causer seront à la charge de leurs propriétaires. Ceux-ci devront veiller à ce que leurs animaux n'apportent aucun trouble à la tranquillité de l'immeuble. Ils devront être portés à bras au sein des parties communes.

- **Utilisation des fenêtres et balcons :**

Il ne pourra jamais être étendu de linge ou autres sur les balcons et fenêtres, qui devront être tenus en parfait état de propreté. L'ornementation florale et végétale sera tolérée. Les tapis et habits ne pourront être secoués ou brossés par les fenêtres et balcons.

- **Façades – enseignes :**

Il ne pourra être établi sur les façades rien qui puisse nuire aux habitants ou aux voisins ou contrevenir aux règlements en vigueur.



Toute installation d'enseigne ou affiche quelconque sur les façades sans l'accord préalable du syndicat des copropriétaires est strictement interdite.

- **Plaques d'identité :**

Les copropriétaires et locataires pourront poser sur la porte desservant leur appartements ou locaux, une plaque comportant leur noms, dont les caractéristiques, dimensions, matériaux etc. devront être agréés par le syndicat des copropriétaires.

- **Usage des appareils récepteurs ou reproducteurs de son :**

Les appareils récepteurs ou reproducteurs de son devront être utilisés avec modération, de sorte qu'aucun bruit ne puisse être perçu en dehors des locaux où ils fonctionnent.

- **Travaux et modifications :**

Les copropriétaires doivent prendre en charge sans indemnité l'exécution des travaux de réparations ou de modifications qui deviendraient nécessaires aux parties communes.

Les copropriétaires doivent livrer accès pour effectuer des réparations, notamment celles se rapportant aux canalisations et conduites communes pouvant traverser leurs locaux. Dans le cas où ces travaux entraîneraient des détériorations, les lieux devront être remis en leur état, aux frais de la copropriété.

Les copropriétaires devront supporter sans indemnités, tous les échafaudages nécessaires pour les travaux et réparations qu'il y aurait lieu d'effectuer, notamment à la façade ou aux toitures, terrasses et balcons, tels que peinture, crépissage, ravalement, etc.....

Les copropriétaires ne pourront effectuer à l'intérieur des parties privatives des travaux ou modifications qui :

- Concernent les gros-œuvres de l'édifice.
- Apportent une modification tant aux portes palières et aux cloisons sur les couloirs et escaliers.
- Intéressent l'aspect extérieur de l'édifice, fenêtres, stores, barres d'appui, balcons, balustrades de façades et terrasses et en général, toutes parties visibles de l'extérieur et contribuant à l'harmonie de l'ensemble, alors même qu'elles ne feraient pas partie des choses communes.
- **Parkings :**

Les parkings ne pourront servir qu'au remisage des voitures. Il ne pourra y être entreposé aucun récipient contenant du carburant ou autres matières inflammables.

Il est interdit de procéder au lavage de voitures et d'encombrer les aires de circulations et les accès. L'emploi des klaxons est strictement interdit.

CHAPITRE VI

Personnel de service-charges

Article 11 : Les concierges et /ou gardiens devront prévenir le syndic, sans aucun retard, de tout incident qui se produirait dans l'immeuble et de toutes autres dégradations dont ils auraient connaissance, de façon que toutes les mesures utiles puissent être prises immédiatement.

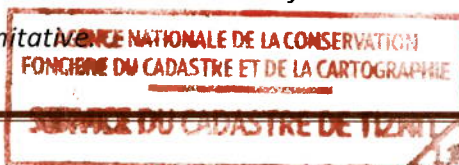
Article 12 : En cas de démission ou limogeage ou de départ volontaire du concierge de l'immeuble pour cause que ce soit, le syndicat des copropriétaires doit pourvoir à son remplacement et entamer la procédure judiciaire d'éviction des lieux **conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi précitée.**

Article 13 : Les charges communes comprennent

- Toutes les charges relatives à la conservation, l'entretien et l'administration des parties communes, **la maintenance des équipements collectifs et des services communs**, énumérés ci-dessous :

- Les contributions, taxes et charges, sous quelque dénomination que ce soit, auxquelles sont assujetties toutes les choses ou parties communes.
- Les assurances contractées pour couvrir les risques concernant l'immeuble : incendie, explosions dégâts des eaux, responsabilité civile et accidents de travail, etc...
- Les frais d'entretien, les grosses réparations et frais d'aménagement de toutes les parties communes énumérées à l'article 7 ci-dessus, y compris les frais de ravalement, de peinture, d'entretien des fenêtres, barres d'appui et balustres, volets et balcons qui seront entretenus comme choses communes quoique étant privatives.
- Les frais de gestion et d'administration du syndic.
- Toute charge entraînée par les services collectifs et les éléments d'équipement commun, notamment :
 - La consommation d'eau pour le nettoyage des parties communes et l'arrosage.
 - La consommation d'électricité pour l'éclairage des parties communes.
 - Le salaire du personnel.
 - L'achat, la réparation et remplacement des ustensiles et des produits de ménage.
 - L'aménagement d'accès réservés aux handicapés.
 - L'aménagement des lieux circonstanciels à l'occasion de la fête de l'aïd AL ADHA.

Cette énonciation est exhaustive et non pas limitative



Détermination des charges

Article 14 : Les différentes charges des dépenses annuelles sont estimées provisoirement à la somme dedirhams

Les charges communes indiquées ci-dessus seront réparties entre les copropriétaires au prorata de la quote-part leur appartenant dans les parties communes.

Certaines charges relatives à des parties communes dont l'usage est réservé à un ou plusieurs copropriétaires seulement, seront supportées par ces derniers selon la même règle ci-dessus.

CHAPITRE VII

Comptes des charges

Article 15 : Les comptes des charges communes seront arrêtés annuellement et soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Leurs relevés sont communiqués à l'avance par le syndic à chaque copropriétaire.

Article 16 : Les copropriétaires ont l'obligation de faire parvenir au syndicat de copropriétaire leur quote-part des charges par chèque bancaire, ou par versement fait à son compte ouvert à cet effet et ce, au plus tard dans un mois de la mise en recouvrement de l'acompte provisionnel ou de la décision de l'assemblée générale fixant les charges communes de l'année.

Article 17 : Les copropriétaires qui aggraveraient par leur fait les charges communes supporteront seuls les frais et dépenses qui seraient ainsi occasionnés.

***Selon les cas**

Article 18 : La contribution de chacun au paiement des diverses charges auxquelles il est assujetti, est due même en l'absence de toute occupation et tout usage.

CHAPITRE VIII

Assurances

Article 19 : Le syndicat des copropriétaires est tenu de souscrire obligatoirement une assurance couvrant notamment les incendies et explosions.

Toutefois, le syndicat peut souscrire toute police d'assurance jugée nécessaire

CHAPITRE X

Administration des parties communes

Section I : le syndicat des copropriétaires



Article 20 : Constitution – Objet – Compétence :

Conformément à l'article 13 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12, le syndicat est le représentant légal de la copropriété. Les différents copropriétaires sont obligatoirement et de plein droit groupés dans un syndicat.

Le syndicat des copropriétaires a pour mission la conservation de l'immeuble, d'une manière générale, l'administration, la gestion et l'exécution des dispositions du présent règlement de copropriété. Il est responsable des dommages causés aux copropriétaires ou aux tiers par le défaut d'entretien des parties communes.

Il a qualité pour ester en justice tant en demandeur qu'en défendeur, même contre certains de ses membres.

Section II : L'Assemblée générale**Organisation et attributions****Article 21 : Assemblée générale :**

- L'assemblée générale tient sa première réunion à l'initiative de l'un ou de plusieurs copropriétaires et procède à l'établissement du règlement de copropriété s'il n'est pas élaboré et à son amendement le cas échéant ainsi qu'à l'élection des organes de gestion conformément aux dispositions de l'article 16 et 16bis1 de la loi 18.00 relative au statut de la copropriété des immeubles bâtis telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 106-12.
- L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an et ce conformément aux articles : **du 16bis2 au 16bis10 de la loi précitée.**
- L'assemblée générale élit parmi ses membres son président pour en diriger les travaux et désigne un secrétaire pour dresser le procès-verbal de la réunion lequel sera signé par tous les copropriétaires et enregistré dans un registre spécial. Il n'est pas permis au syndic ou son adjoint de présider la séance de l'assemblée soit directement ou par son représentant. Cependant il peut assurer le secrétariat de la séance si l'assemblée l'autorise.
- L'assemblée générale extraordinaire à laquelle sont convoqués tous les copropriétaires, peut être tenue à la demande du syndic ou 1/3 des copropriétaires (**art 16bis3 de la loi précitée**).
- L'assemblée générale procède à l'organisation de la copropriété conformément à la loi et au règlement de copropriété et prend des décisions à exécuter par le syndicat ou, le cas échéant, le conseil syndical ;

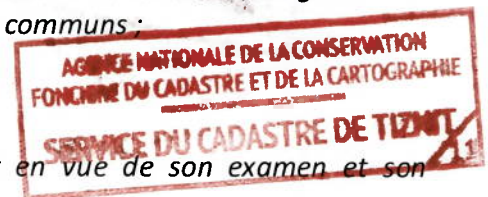
L'assemblée générale est chargée de :

- La prise de décisions et la mise en place de mesures, devant assurer la sécurité, la maintenance, la conservation et la jouissance de l'immeuble ainsi que la sécurité de ses habitants ;
- La gestion des parties communes en prenant les mesures appropriées en vue de la sécurité des usagers et assurer leur bonne jouissance ;
- La désignation, la révocation et la rémunération du syndic et de son adjoint ;
- La désignation du conseil syndical, s'il y a lieu ;
- L'autorisation du syndic ou des tiers d'ester en justice ;
- L'octroi au syndic ou aux tiers le mandat de prendre certaines mesures ;
- L'approbation du budget du syndicat, la fixation des charges et le plafond des dépenses ;
- L'examen et l'approbation des comptes présentés par le syndic ;
- L'approbation du montant des charges et leur répartition.

Généralement toutes questions intéressant la copropriété pour laquelle il n'est pas prévu de dispositions particulières par la loi ou par le présent règlement.

Section III : Le syndic**Article 22 : Les attributions du syndic sont :**

- L'exécution des dispositions du règlement de copropriété ;
- La préparation de l'ordre du jour des réunions de l'assemblée générale
- La concrétisation des décisions de l'assemblée générale à moins qu'elles ne soient confiées au conseil syndical ou au tiers ;
- Veiller au bon usage des parties communes en assurant leur entretien, la garde des principales entrées de l'immeuble et des équipements communs ;
- Les réparations urgentes ;
- La préparation du budget prévisionnel du syndicat en vue de son examen et son approbation par l'assemblée générale ;



- L'établissement régulier du budget du syndicat et la tenue d'une comptabilité faisant apparaître la situation de la trésorerie du syndicat et de chaque copropriétaire ;
- Le recouvrement des charges des copropriétaires contre récépissé ;
- Aviser les copropriétaires de la situation de la trésorerie du syndicat tous les trois mois ;
- La tenue des archives et des registres relatifs à l'immeuble et au syndicat et faciliter à tous les copropriétaires l'accès à ces documents et notamment avant la tenue de l'assemblée générale dont l'ordre du jour porte sur l'examen de la comptabilité du syndicat ;
- Entreprendre des démarches administratives qui lui sont reconnues et celles qui lui sont déléguées ;
- Représenter le syndicat en justice sur ordre spécial de l'assemblée générale ;

Article 23 : A l'expiration de sa mission, le syndic sortant, ou son adjoint, est tenu, dans un délai maximum de 15 jours à partir de la nomination du nouveau syndic, de remettre à celui-ci tous les documents, archives, registres, la situation de la trésorerie et tous les biens du syndicat y compris les liquidités.

Fait à AGADIR, le 24 MARS 2021

Hicham EL FALEH

Directeur Général
Sté. al omrane Souss - Massa "S.A."

